



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MAI 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 mai 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 juin 2010

AMÉNAGEMENT DES VOIES : IMPASSE DES
GARDÉNIAS - RUE DU CHANT DES ALOUETTES
- RUE D'ANTES - RUE DES ORS -
CONSULTATION PAR PROCÉDURE ADAPTÉE -
LOTS 1 ET 2 - AUTORISATION DE SIGNATURE
DES MARCHÉS

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 04 juin 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY

Excusés :

Adjoints :

Mme Chantal BARRE -

VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE AMÉNAGEMENT DES VOIES : IMPASSE DES GARDÉNIAS - RUE DU CHANT DES ALOUETTES - RUE D'ANTES - RUE DES ORS - CONSULTATION PAR PROCÉDURE ADAPTÉE - LOTS 1 ET 2 - AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHÉS

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre de l'aménagement des zones à urbaniser, et des zones urbanisées à densifier, le Conseil municipal a délibéré sur la mise en place de la participation pour voirie et réseaux :

- lors de sa séance du 22 septembre 2006, pour l'Impasse des Gardénias ;
- lors de sa séance du 23 février 2007, pour le Chemin du Chant des Alouettes ;
- lors de sa séance du 21 septembre 2007, pour la Rue d'Antes ;
- lors de sa séance du 26 octobre 2007, pour la Rue des Ors.

Ces opérations d'aménagements, groupées en un seul dossier de consultation, comprennent les extensions de réseaux et la requalification des voiries et dépendances :

- sur 45 ml, pour l'impasse des Gardénias ;
- sur 120 ml, pour le Chemin du Chant des Alouettes ;
- sur 80 ml, pour la rue d'Antes ;
- sur 275 ml, dont 135 ml sur le Domaine Viaire Communautaire, pour la rue des Ors.

Au titre du développement durable, ces projets d'aménagements intègrent aux appareils d'éclairage public, des réducteurs de puissance permettant de rationaliser la dépense énergétique des secteurs concernés.

Les dépenses sont inscrites :

- au chapitre 82009055 – fonction 8221 – compte 21538, pour l'Impasse des Gardénias ;
- au chapitre 82009056 – fonction 8221 – compte 21538, pour le Chemin du Chant des Alouettes ;
- au chapitre 82009051 – fonction 8221 – compte 21538, pour la Rue d'Antes ;
- au chapitre 82009050 – fonction 8221 – compte 21538, pour la Rue des Ors ;

Dans le cadre de la consultation par procédure adaptée, la commission marchés réunie le 20 mai 2010, a émis un avis sur la désignation des attributaires des marchés de travaux pour les lots 1 à 2.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés de travaux :

Lot n° 1 – Voirie et Réseaux Divers et Espaces Verts

Avec l'entreprise SAS EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN		
Tranche Ferme	Pour un montant de 132 261,50€ HT	Soit 158 184,75 € TTC
Tranche Conditionnelle 1	Pour un montant de 9 523,70 € HT	Soit 11 390,35 € TTC
Tranche Conditionnelle 2	Pour un montant de 64 344,40 € HT	Soit 76 955,90 € TTC
TOTAL	206 129,60 € HT	246 531,00 € TTC

Lot n° 2 – Eclairage public et téléphonie

Avec l'entreprise INEO RCO AGENCE SNEE		
Tranche Ferme	Pour un montant de 69 762,50 € HT	Soit 83 435,95 € TTC
Tranche Conditionnelle 1	Pour un montant de 10 236,00 € HT	Soit 12 242,25 € TTC
TOTAL	79 998,50 € HT	95 678,20 € TTC

- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE